

MANIFESTATIONS

Moments forts organisés ou soutenus par la municipalité, dans une volonté de maintenir un lien intergénérationnel au sein de notre village



Forum des associations
Septembre 2009



Repas partagé – Septembre 2009



Goûter
de Noël
Décembre
2009



Voeux - Janvier 2010
Cindy et Anna, jeunes Gargassiennes
médaillées de Taikwendo



Théâtre – Avril 2010



Repas de la municipalité
Février 2010



Fête patronale
Juin 2010



Commémoration



JARDIN

S'il est un coin de notre village qui est toujours fleuri et coloré, c'est bien le jardin d'Octave et Marie-Louise. Il faut dire qu'ils se donnent de la peine! Dès le matin, en toute saison, on peut les voir planter, peindre, suspendre, décorer... Et toujours avec le sourire et une plaisanterie en réserve! Regardez-y de plus près la prochaine fois que vous passerez... et pensez à les remercier.

PS. Une légende Gargassienne prétend que le Père Noël se cache dans le jardin pour saluer les enfants qui passent dans le bus de l'école...

GARGAS *Info*



N°3
Septembre 2010

LE MOT DU MAIRE

Nous avons le plaisir de vous présenter notre bulletin « Gargas Info n°3 » l'occasion de revenir sur les moments forts de la vie du village de ces derniers mois, de donner la parole aux associations de la commune et de vous informer des principales décisions et réalisations municipales.

Des décisions importantes ont été prises par le conseil municipal : maintien du taux des taxes communales lors du vote du budget, création d'un conseil consultatif de jeunes, réflexion sur le projet d'une future intercommunalité au sein du canton, et des réalisations ont été menées : enfouissement des réseaux Chemin d'Enfourniel, pose d'un filet pare-ballon sur le terrain de foot ...

L'excédent dégagé au 31 décembre 2009 et les subventions du département nous permettront de mener à bien nos projets en cours : restauration de l'église, urbanisation Route de la Grande Borde (entrée du village) avec l'effacement des réseaux, assainissement, travaux pool routier rue des Sports.... Néanmoins, des inquiétudes demeurent : la suppression de la taxe professionnelle aura inévitablement un impact direct sur les impôts des ménages et sur les finances locales, l'importante réforme des collectivités territoriales engagée par le gouvernement suscite de nombreuses incertitudes. Certes, nous devons demeurer prudents mais devons aussi poursuivre le développement de la commune dans l'intérêt de nos concitoyens.

Je remercie les associations pour leur animation de notre commune, je vous remercie de les soutenir par votre présence aux manifestations qu'elles organisent, je remercie les élus, le personnel communal.

Je souhaite à Madame Bernadette Nila une heureuse retraite, bien méritée, après 20 ans passés au service de la collectivité et plus particulièrement auprès des enfants.

Bienvenue à notre nouveau curé Père Joseph Baurha et merci à Père Gaston pour son dévouement au service des paroissiens pendant ces sept dernières années.

Ce bulletin est entièrement conçu par vos élus, je remercie la commission information pour cette réalisation, j'espère que vous aurez plaisir à le consulter.

Bonne lecture. Janine Gibert.

NOTRE ECOLE

L'école fonctionne en regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Bazus et de Villariès depuis 1989.

En 1999 l'école actuelle dotée de 2 classes et d'un restaurant scolaire était inaugurée .

A la rentrée 2008 , l'académie décidait de l'ouverture d'une troisième classe à Gargas .Un préfabriqué était alors installé et aménagé par la municipalité. Cette troisième classe a été fermée à la rentrée 2010 en raison d'une baisse d'effectifs.

Année 2010-2011 :

L'effectif du RPI est de 193 élèves pour un total de 8 classes:

Villariès : maternelle - 71 enfants,
Bazus : CP,CE1 CE2 - 72 enfants),
Gargas : CM1,CM2 - 50 enfants.

L'équipe enseignante:

Mme Martin et Melle Fernandez



Recrutement: Christine Rivière a été recrutée en 2009 en emploi aidé à raison de 16 h par semaine.



Restauration scolaire: En 2009, la municipalité a décidé de réorganiser la cantine et mis en place 2 services de restauration, assurés par Chantal, Cathy et Christine.

Garderie municipale: Une garderie municipale fonctionne matin et soir (7h15-8h50et16h15-18h30). Ce service est assuré par Chantal et Cathy.



Transports scolaires : Mis en place par le département, deux accompagnatrices municipales encadrent les enfants lors des trajets entre les 3 communes du RPI.

Une mention spéciale pour Bernadette qui a assuré la garderie avec dévouement pendant 20 ans et qui a pris sa retraite le 1^{er} aout. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

CONTACT

Le maire reçoit sur rendez-vous.

En cas d'absence, n'hésitez pas à vous adresser aux adjoints ou aux élus.

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Les lundi et jeudi 14h à 17h

Le mardi 16h à 19h

Le vendredi 9h à 12h

05.61.84.95.80

mairie.gargas@wanadoo.fr

Principales décisions et réalisations municipales

Conseil municipal du 18 septembre 2009

Assainissement Collectif : Une demande de subvention est déposée pour extension du réseau de collecte des eaux usées rue des Sports et Route de la grande Borde (entrée du village)

Travaux d'urbanisation : Un dossier de demande de subvention est déposé au Conseil Général, pour des travaux concernant la RD 77 A Route de la Grande Borde et la RD 30 Route de Béou (entrées du village) .

Projet de création d'une communauté de communes du Bassin de Vie du Frontonnais : Les Maires de douze communes du canton réfléchissent sur la future intercommunalité. Une étude d'analyse prospective financière est demandée à deux bureaux d'étude. Déléguées titulaires : Mme Gibert, Mme Croiziers, délégués suppléants : Mr Perlin, Mme Marcet

Conseil municipal du 28 septembre 2009

Création du syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute Garonne (SMEA 31): Ce syndicat regroupera le conseil Général, des communes, des intercommunalités. Le conseil municipal a délibéré pour l'adhésion de la commune à ce syndicat et a transféré les compétences d'assainissements non collectif et collectif. Le dossier d'assainissement de la commune sera donc assuré par ce syndicat au 1er janvier 2010. Représentants: Monsieur Perlin, Mesdames Gibert et Doutré.

Assainissement Collectif : Suite à l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration et des réseaux, le bureau d'étude BFE est retenu (honoraires : 18 046 €). Ce marché sera pris en charge par le SMEA 31 au 1^{er} janvier.

Tarifs d'une concession au Columbarium : Le conseil municipal a validé les tarifs suivants : vente d'une concession à perpétuité : 600 euros, vente d'une concession pour une durée de 30 ans : 300 euros.

Conseil municipal du 12 novembre 2009

Plan mise en accessibilité aux handicapés : Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des handicapés, et après diagnostic du syndicat de voirie, le conseil municipal décide d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics.

Conseil municipal du 21 décembre 2009

Restauration église : Compte tenu du diagnostic de l'église réalisé par le CAUE, le conseil municipal décide de lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée.

Conseil municipal 29 janvier 2010

Mise en place d'un conseil consultatif de jeunes (voir article)

Effacement des réseaux : La commune a été retenue pour l'enfouissement des réseaux chemin d'Enfourniel. Début des travaux mars 2010.

Information de l'académie : rentrée scolaire 2010 fermeture d'une classe.

Conseil municipal 12 mars 2010

Vote du Compte administratif 2009 :

Section de fonctionnement : Recettes : 346 527.91 dépenses : 247 881.08

Section d'investissement : recettes 565 845.36 dépenses 87 225.58

Excédent global de clôture au 31 décembre 2009 : 577 266.61 euros

(cette somme sera utilisée pour le financement des programmes investissement).

Collecte des ordures : Dans le cadre de la nouvelle collecte des OM et du tri sélectif, le conseil décide d'aménager 7 points de regroupement d'OM et Tri. L'entreprise SEROBA est retenue (10 100 €HT).

A charge de la commune (après subventions Pool routier et SIVOM): 1 620€.

Conseil municipal du 9 avril 2010

Vote du budget 2010. Les 4 taxes communales n'ont pas subi d'augmentation. Budget de fonctionnement équilibré recettes – dépenses voté à 320 025 euros Budget d'investissement équilibré recettes - dépenses voté à 749 964 euros.

Restauration église : Suite à l'appel d'offre, le cabinet d'architecte FONTANA de St Jory est retenu

Conseil municipal du 31 mai

Filet : Le conseil municipal décide de faire poser un filet pare ballon sur le terrain de foot. Entreprise retenue ESPES. Cout total 3114€. A charge de la commune (après subventions): 1 363€

Un appel d'offre à maîtrise d'œuvre pour construction d'une bibliothèque et d'un atelier municipal est décidé.

La restauration dépositaire et l'aménagement du point de regroupement au cimetière sont terminés

Conseil municipal 7 juillet

Travaux d'enfouissement des réseaux Chemin d'Enfourniel. Coût total : 114 600€. Part communale 24 200€ environ. Seuls les branchements télécom restent à faire. Une subvention est demandée au Département sur le coût des travaux télécom.

La commune est retenue par le Conseil général pour l'urbanisation Route de la Grande Borde et Route de Béou (entrées de village) en 2010.

Rentrée scolaire 2010/2011 : En raison de la fermeture d'une classe, le préfabriqué libéré sera à la disposition des élèves pour leurs activités.

Accueil des enfants de la commune, les mercredis libérés et durant certaines vacances, au centre de loisir de Labastide St Sernin, une convention sera signée avec la mairie de Labastide, la participation financière sera de 13 euros par jour et par enfant.



Avant



Après



NOUVELLE COLLECTE DES DECHETS

Depuis le 11 janvier 2010 a débuté la nouvelle organisation de la collecte des déchets avec l'apparition des nouveaux bacs roulants pour les ordures ménagères et pour les emballages à recycler. Nous remercions tous les habitants car nous constatons déjà une augmentation de 30% de la collecte des emballages par rapport à l'apport volontaire dans les points de tri. Grâce à votre participation, votre feuille d'impôts fera apparaître une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour le bon déroulement de ce nouveau système, quelques bonnes habitudes sont à prendre comme sortir les bacs la veille au soir et les rentrer le lendemain matin. Ils doivent être présentés si possible en bord de route. Nous vous rappelons également que les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans le bac jaune et ne doivent donc pas être enveloppés de sacs plastiques. Vous pouvez compacter vos bouteilles et flacons pour qu'ils prennent moins de place dans votre bac mais veillez à ne pas emboîter les emballages car ils ne pourraient pas être séparés au centre de tri et ne seraient pas recyclés.

Mémo collectes :

- Ordures ménagères : tous les lundis,
- Tri sélectif : les mercredis des semaines impaires



TRAVAUX SUR LE GIROU

Depuis 2008, 11 communes et 1 Communauté de Communes (Côteaux du Girou) adhèrent au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers.

En novembre 2009, après autorisation du Préfet, le Syndicat Mixte a fait procéder à la première tranche de travaux pour un montant de 60 378,50 € TTC. 3 secteurs d'intervention traités, dont le Secteur 2, entre les ponts de la RD14 et de la RD77a : 4 608m de berge sur Cépet, Gargas et Labastide-St-Sernin. En 2010, une deuxième tranche sera mise en œuvre et permettra de traiter l'intégralité du linéaire restant sur le territoire des collectivités adhérentes.



VIE PRATIQUE

Portage des repas : Ce service peut être utilisé par toute personne ne pouvant plus assurer ses repas ou ayant des difficultés à se déplacer, même de façon passagère. La société Avenance fabrique et livre les repas à domicile. Pour tout renseignement, contacter la mairie

Boulangerie : La boulangerie de Vacquiers assure une tournée sur notre commune et livre votre pain à domicile. Pour tout renseignement, contacter le 05.61.61.51.79

Pizzas : Le camion de Mélie Mélo Pizz' est présent tous les lundis soir de 18h00 à 20h30 sur la place de l'église et vous propose des pizzas à emporter. Tel: 06.12.47.37.89

Vous venez d'aménager sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Vous venez d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser auprès de la mairie (attestation obligatoire pour examens, concours, permis de conduire...)

ETAT CIVIL 2009

Naissances

08/01	Romane, Anna, Chantal BOYE
23/02	Anaël, Louis, Edouard GUEDES-MADER
21/05	Yohan PUGES
30/05	Jio, Jean HAXAIRE
10/08	Jules, Lucien, Paul POQUE
01/09	Samson, Benoit, Aurélien LACROIX
16/11	Ella, Marie SANZ
17/12	Mathéo BISCARO
30/12	Enzo MASSONIE

Mariages

27/06	Alain WALTER et Géraldine PONS
27/06	Mathieu BRUGEL et Anaïs MALPEL
01/08	Christophe MILHAU et Aurélie ISGRO
08/08	Jérôme PUGES et Nathalie MARTIN
15/08	Loïc REY et Laetitia ROC
05/09	Rémy HAXAIRE et Patricia DELNARD

Décès

25/07	Françoise HAUBOIS épouse CAPOT
-------	--------------------------------

CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 29 janvier de créer un Conseil Consultatif de Jeunes, renouvelable tous les 2 ans et constitué de 15 membres âgés de 10 à 16 ans.

Ce conseil sera avant tout un espace de dialogue. Il aura pour objectif de sensibiliser nos jeunes à la vie de la commune et de leur faire découvrir la citoyenneté. Nous serons attentifs à leurs suggestions et propositions.

Ce conseil a été présenté aux jeunes le 12 avril 2010 et s'est déjà réuni 2 fois. Lors de la séance du 1^{er} juin, les enfants ont désigné leurs 15 représentants et ont décidé de créer 2 commissions : environnement /aménagement des espaces verts et loisirs.

BILAN D'URBANISME 2009

10 permis de construire, dont 3 maisons individuelles et 1 hangar agricole.

13 déclarations préalables de travaux (abris, piscine, clôture ...)

12 certificats d'urbanisme (ventes, successions...)

TRAVAUX ROUTE DE BEOU

Les travaux de réfection du pont ont été réalisés par le secteur routier de Villemur.

Coût des travaux 55 688€, pris en charge par le département



AINES

En septembre 2009, la sortie aux Saintes Marie de la Mer n'a pas eu lieu faute de participants. Le repas automnal en octobre a été honorable. En novembre, la sortie à Mauzac «repas cabaret» a été un succès ainsi que le repas de fin d'année de décembre 2009.

Nous vous rappelons que tous les jeudis, il y a concours de belote et tous les derniers jeudis du mois un mini loto.



COUNTRY

Ainsi l'association Country Roads a démarré son premier cours dans la commune le 19/09/2009. Nous comptons 70 adhérents dont 22 débutants. Durant ce premier semestre, nous avons appris de nouvelles danses, révisé celles connues mais aussi participé au Téléthon de Saint Sauveur et à des après-midi "danse" à Saint Jory avec organisation de stage débutant pour l'association du Don du Sang. Le dernier cours de l'année 2009 s'est déroulé autour d'un repas partagé, convivialité et danses étaient au menu !!!

Toute l'équipe de Country Roads remercie la municipalité pour son accueil. Le bal du 6/03/2009 a été un succès. L'association Country Roads continue ses cours à GARGAS. Les inscriptions se feront au forum des associations le 18 septembre avec un cours d'essai pour les débutants le 30 septembre.

Nous organisons de nouveau un bal CD avec un stage de technique et de danses l'après-midi, animé par la chorégraphe espagnole Cati TORRELLA, le samedi 16/10/2010. Il est prévu d'autres animations tout au long de l'année.

La présidente, Christine SCOUARNEC

Renseignement : countryroads@orange.fr



YOGA

GARGAS accueille le Yoga depuis 2002 dans son village et de ce fait, permet à de nombreuses personnes de pratiquer cette discipline.

Le Yoga répond aujourd'hui à toutes les précautions pour préserver la santé physique et mentale, mais il permet aussi d'aider à retrouver une santé fragilisée. Au-delà de ce contexte purement physique, la pratique du yoga développe la concentration, la mémoire, réveille les capacités analytiques et soutient les tendances de chacun en matière de connaissance, spiritualité et méditation. Retrouver la simplicité, l'essentiel, tout en restant soi-même. C'est l'alchimie d'un Yoga qui respecte sa tradition.

Quel type d'enseignement recevrez-vous ?

Les cours sont donnés par Martine ROUBINET, diplômée par la Fédération Française de Hatha Yoga, formation suivie auprès de Sri MAHESH ; intervenante et membre de l'encadrement à l'école régionale de la formation des professeurs de yoga.

Concrètement !

Une séance bien construite, c'est un ensemble de postures choisies selon un certain objectif, en fonction d'un travail ciblé. Cette séance comprendra les postures, les techniques de respiration, la relaxation et l'intériorisation (méditation).

Si vous vous posez encore une question sur l'orientation du Yoga ?

Le Yoga n'est pas une religion, ni une gymnastique, c'est avant tout et tout simplement une hygiène de vie. Cette discipline prend l'Etre humain dans sa globalité, à savoir le corps, la respiration, les émotions, son raisonnement et ses aptitudes spirituelles.

La pratique s'adresse à toute personne, indépendamment de son âge ou de sa souplesse.

Reprise des cours le 06 septembre 2010

Vous pouvez vous initier à cette discipline du YOGA dès la rentrée, à GARGAS le lundi de 18h30 à 19h45 (Salle des fêtes)

Renseignements :
Martine ROUBINET
06.76.92.91.98 –
roubinet.cyt@free.fr

Et sur le site <http://cytn.free.fr>



BOLEGA GARGAS

L'association Bolega Gargas entame sa deuxième année d'existence, grâce à votre participation aux différents activités qu'elle vous propose.

L'année 2010 a débuté par un concours de belote, très chaleureux, malgré le climat sibérien (neige, vent froid et température glaciale)

Pour continuer, le loto Bolega fut un véritable succès avec de nombreux lots divers et variés, de a brouette du maçon au téléviseur LCD, en passant par les filets gourmands et les soins de beauté.

Sans transition, la soirée de printemps avec un mounjetade au menu, préparée avec un talent sans pareil par le marseillais Michel. Quel bonheur dans les assiettes!

Un concours de belote ainsi qu'un vide-grenier champêtre ont aussi eu lieu avant l'été.

Toutes ces activités permettent de financer une partie de la fête locale, qui a eu lieu comme tous les ans le dernier week-end de juin.

Nous vous souhaitons santé et bonheur pour la rentrée, en vous disant à bientôt pour de nouvelles aventures!

Les Bolegas



CHASSE (ACCA)

La saison de chasse 2009-2010 se termine. Elle a malheureusement été marquée par la tristesse. En effet deux de nos membres nous ont quittés cette année emportés par la maladie. Tous les chasseurs ont une pensée pour eux.

Cette saison se caractérise par une baisse assez nette du nombre de sangliers et par conséquence une diminution des dégâts aux cultures.

Un comptage de lièvres a été effectué par la Fédération des Chasseurs de la Haute Garonne et les représentants de la société de gargas sur un parcours de 14 km. La population de lièvres est dans une fourchette très satisfaisante. Ceci est du à une bonne gestion de la société qui a mis en place un plan de chasse rigoureux (maximum 2 lièvres par chasseur et par année).

Un GIC Perdreaux (gestion d'intérêt cynégétique) pour la perdrix rouge est envisagée avec les Acca de Villariés, Montjoire Vacquiers et Villeneuve les Bouloc. Cette gestion permettra d'harmoniser la chasse de ce gibier sur ces différentes communes.

Tous ces efforts réalisés par l'ACCA et ses membres vont dans le sens d'une bonne gestion d'une écologie partagée par tous les acteurs du monde rural.

Enfin il faut noter le franc succès du stand de L'ACCA de Gargas lors de la journée des associations. Ce dernier a permis d'observer des animaux proches de nos habitats et pourtant souvent mal connus.



TAI CHI CHUAN ou TAI KI KUN

Le stage randonnée- Tai Chi sur les chemins de Saint Jacques s'est très bien passé.

Les élèves étaient enthousiastes et l'expérience se refera l'an prochain.

Les cours reprendront le mardi 14 septembre à 19h30

Renseignements : Patrizia Rovere 06 81 02 57 54

